



**HAL**  
open science

## Le pronom on selon une perspective psychomécanique : propositions pour une meilleure traduction arabe

Manar El Kak

### ► To cite this version:

Manar El Kak. Le pronom on selon une perspective psychomécanique : propositions pour une meilleure traduction arabe. ELIS - Echanges de linguistique en Sorbonne, 2018. halshs-01802594

**HAL Id: halshs-01802594**

**<https://shs.hal.science/halshs-01802594v1>**

Submitted on 29 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Le pronom *on* selon une perspective psychomécanique : propositions pour une meilleure traduction arabe

Manar El Kak

Université Paris-Sorbonne

Sens, Texte, Informatique, Histoire (STIH) – EA 4509

### Résumé

L'objectif de cet article est de proposer des solutions au problème de traduction de *on* en arabe. Ces problèmes sont liés à l'absence d'un pronom correspondant dans cette langue et à sa forte polysémie en français. Par conséquent, *on* est devenu le pronom le plus mal interprété dans de nombreuses traductions des œuvres littéraires françaises. Afin de résoudre ces incohérences, *on* est examiné selon une perspective psychomécanique énonciative. Ce cadre théorique permet de délimiter le signifié de puissance de *on* en langue, capable de générer tous les signifiés d'effet en discours. L'étude se base sur une approche analytique contrastive d'un corpus bilingue afin d'aboutir à une typologie de traductions arabes de *on*. Le résultat obtenu consiste en l'identification de treize valeurs de *on* en français ainsi que de ses traductions correspondantes en arabe.

**Mots-clés :** pronom *on*, polysémie, psychomécanique du langage, énonciation, valeurs de *on*, typologie des traductions arabes

### Abstract

The aim of this article is to propose solutions to the problem of translation of the French pronoun *on* into Arabic. These problems are linked to the absence of a corresponding pronoun in the latter language and its strong polysemy in French. As a result, *on* has become the most misinterpreted pronoun in many translations of French literary works. In order to resolve these inconsistencies, *on* is examined from an enunciative psychomechanical perspective. This theoretical framework makes it possible to delimit the potential meaning of *on* before any usage (*signifié de puissance*) which can generate all the effective values in discourse (*signifiés d'effet*). The study is based on a contrastive analytical approach of a bilingual corpus in order to reach a typology of Arabic translations of *on*. The result obtained consists in the identification of thirteen values of *on* in French as well as its corresponding translations in Arabic.

**Keywords:** pronoun *on*, polysemy, psychomechanics, enunciation, values of *on*, typological arabic translation

### Introduction

*On* représente dans la langue française un pronom sémantiquement très riche, bien qu'il se réduise syntaxiquement à la seule fonction sujet. Sa richesse sémantique se traduit par une multitude de valeurs discursives et l'élève au rang des mots les plus employés de la langue française. De plus, sa variété d'emplois lui a valu plusieurs appellations : c'est un « caméléon » pour Cellard (1979 : 21), un « illusionniste » pour Atlani (1984) et un « pronom à facettes » d'après Fløttum, Jonasson & Norén (2007).

Syntaxiquement, *on* obéit aux mêmes contraintes que les pronoms personnels *je*, *tu*, *il(s)* qui ne s'emploient qu'en position sujet et ne se séparent du verbe que par les pronoms *le*, *la*, *les*, *lui*, *leur*, *me*, *te*, *se*, *en*, *y*, et *ne* de négation ; mais se placent après le verbe

lors d'une interrogation avec inversion. En revanche, ces pronoms personnels possèdent des formes complémentaires telles que *me, moi, te, toi, se, lui, eux, leur*, tandis que *on* n'en a pas. Sémantiquement, les équivalents de *on* sont tantôt des pronoms indéfinis comme *quelqu'un, personne*, tantôt des substantifs comme *des gens*, tantôt des pronoms personnels comme *nous, vous, se et soi*. Cet ensemble de contraintes sémantiques et syntaxiques permet à ce pronom d'être à mi-chemin entre deux paradigmes : les pronoms indéfinis et les pronoms personnels.

Dans cet article, nous présentons l'ambiguïté discursive *on* ainsi que son équivalence avec *nous*. De l'autre côté, nous examinons certaines de ses traductions arabes à travers des exemples de notre corpus qui, même si elles obéissent à plusieurs paramètres contextuels, dénotent parfois une mauvaise compréhension dudit pronom. Ensuite, nous proposons une nouvelle approche inspirée de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, qui, par sa dichotomie langue / discours pourrait ramener cette diversité d'emplois à une unité en langue. Ce cadre théorique, par une remontée à l'ontogénèse<sup>25</sup> des morphèmes grammaticaux, éclaire la subduction<sup>26</sup> subie par *hom* qui a donné naissance à *on*, ce dernier est devenu pronom polysémique malgré son origine substantivale. Cela se reflète à travers un double mouvement que nous illustrons par le tenseur binaire radical<sup>27</sup> (dorénavant TBR). Selon cette double tension, le signifié<sup>28</sup> de puissance de *on* varie entre l'indétermination et l'indétermination et génère tous les signifiés d'effet en discours. Enfin, nous comparons les valeurs discursives obtenues avec les traductions arabes de *on* avancées dans notre corpus et nous tentons de proposer si le cas se présente, la bonne traduction.

## 1. *On* en discours : diversité de valeurs, équivalence / distinction *on-nous*

Lagane (1963) s'interroge sur l'ambiguïté du statut grammatical de *on*. Pour lui, ce pronom peut être considéré comme un pronom indéfini en raison du caractère imprécis de l'information qu'il fournit. Son sens serait alors proche de *quelqu'un, chacun, certains et tous*. Il peut également être envisagé comme un pronom personnel d'après

---

<sup>25</sup> « Construction du mot dans l'esprit. L'ontogénèse comporte deux phases :

1. Une genèse matérielle, créatrice de la signification (p. ex, les idées d'« arbre », de « courir », de « vite »).
2. Une genèse formelle, créatrice de la catégorie grammaticale (la partie du discours : substantif, verbe, adverbe, etc.) (Boone & Joly 2004 : 291).

<sup>26</sup> « La subduction désigne l'opération de dématérialisation et de désémentisation des mots » (Boone & Joly 2004 : 407).

<sup>27</sup> Pour Gustave Guillaume, le tenseur binaire radical représente l'habileté de la pensée à particulariser et à généraliser. Il est régi par un double mouvement : le premier va du général au particulier et le second est un mouvement de réplique qui va, lui, du particulier au général. Guillaume utilise tout d'abord ce schéma bi-tensif comme figure de l'articulation de deux signes faisant microsystème : *un* et *le* (voir Soutet 2005b). Pour Soutet, ce tenseur montre la « schématisation en linguistique comme la seule sémiologie adéquate de la part mentale sous-jacente à l'acte de langage » (Soutet 2005b : 20).

<sup>28</sup> Selon la terminologie de Guillaume, le *signifiant* est l'équivalent de *signe* chez Saussure. Alors que chez Saussure, le *signe* est formé d'un *signifiant* « image acoustique » et d'un *signifié* « concept », chez Guillaume, le *signe* est utilisé à la place de *signifiant*, puisque ce dernier étymologiquement veut dire « la trace de l'animal », c'est-à-dire la trace trouvée ou le mot. Le *signifiant* résulte ainsi de l'association d'un *signe* qui constitue le cas physique et d'un *signifié* le cas psychique.

son emploi et sa fonction syntaxique de sujet. En fait, Lagane se place dans la lignée des linguistes qui se sont appuyés sur les valeurs discursives de *on* afin de justifier son statut grammatical. D'autres, notamment Blanche-Benveniste (2003) inspirée de la théorie guillaumienne, s'intéressent aux contraintes syntaxiques ou sémantiques qui conditionnent les emplois dudit pronom. Ces contraintes ont conduit à un rapprochement entre *on* et *nous* sans que ces deux pronoms soient complètement équivalents, laissant à *on* la spécificité d'être toujours un pronom de 3<sup>e</sup> personne. Néanmoins, la proximité entre ces deux pronoms a été longtemps mise en cause. Certains comme Csécsy (1968 : 32) considèrent que toute substitution de *on* à *nous* fait partie d'un « langage familier », tandis que Leeman (1991 : 111) l'identifie comme « un signe de lâcheté » et Rey-Debove (2001 : 280) comme une « équivalence » voire une « concurrence ». D'autres tels Cressot & Laurence (1996 : 108) la qualifient de phénomène social, puisque la possibilité d'employer *on* pour *nous* permet d'exprimer « l'idée de solidarité » qui paraît toutefois plus étroite avec *nous* qu'avec *on*.

Blanche-Benveniste (2003 : 52) s'appuie sur cette parenté, même si elle distingue entre ces deux pronoms de « personne double » lorsqu'ils sont employés ensemble, en vue d'élaborer une règle syntagmatique. Selon cette règle de « saturation sémantique », la personne *moi* incluse nécessairement dans *nous* sujet d'un verbe, ne peut pas figurer à nouveau et isolément sous une autre forme dans le domaine de ce même verbe. De la même manière, lorsque *on* rencontre *me*, *moi* ou *nous* dans une séquence, il ne peut pas avoir *moi* dans sa composition sémantique, il signifie par conséquent *eux* – le *moi* étant exclu de ce complexe de personnes. Cela dit, la composante *moi* constitue un critère distinctif entre *on* et *nous*. Ainsi, là où *nous* peut être formé de *moi* ± *toi* ± *lui*, *on* peut être composé de *eux*, *toi* et *moi*. En effet, cette règle syntagmatique aide à mieux comprendre la différence entre *on* et *nous* et montre bien que cette équivalence n'est ni fortuite ni systématique. Par conséquent, pour pouvoir assurer cette substitution, c'est-à-dire expliquer comment *on* pronom de 3<sup>e</sup> personne peut être un équivalent de *nous*, il faut qu'il possède dans sa composition interne ou dans son signifié de puissance, une potentialité de cette valeur, ce que nous allons démontrer dans la suite de cette étude.

## 2. Le pronom *on* face à la traduction arabe

Le système pronominal de la langue arabe ne contient pas de pronom équivalent à *on*. Dans la majorité des cas, sa traduction passe par une interprétation du contexte et des correspondants apparaissent sans faire l'unanimité parmi les traducteurs. *On* avec le verbe *dire* est traduit soit par l'insertion d'un nom comme *les gens* (1), soit par une forme passive (2) :

- (1) [...] la cour était pleine de calèches, *on lui disait adieu par les portières*, le maître de musique passait en saluant, avec sa boîte à violon. (MB, p. 93)<sup>29</sup> ;  
(*wa kāna n-nāsu yūwaddi 'ūnahā min 'abwābi l-'arabāti, ...*)<sup>30</sup>.

<sup>29</sup> Ces exemples sont extraits de notre corpus présenté en III.

<sup>30</sup> Pour la translittération, nous faisons usage de la norme ISO 233-2 (1993) telle qu'elle est utilisée par la BnF.

- (2) *On disait qu'une princesse polonaise, l'écoutant un soir chanter sur la plage de Biarritz, où il radoubaient des chaloupes, en était devenue amoureuse. (MB, p. 305) ; (yuqālu 'anna 'amīratan būlūniyyatan...).*

Or si cette forme peut avoir plusieurs traductions possibles, d'autres occurrences posent un véritable problème traductologique selon le contexte. Ainsi, dans le dictionnaire bilingue *Le Larousse*<sup>31</sup>, les lexicologues proposent trois traductions : la première correspond à un passif impersonnel (3) ou à une construction impersonnelle lorsque *on* réfère à un nombre indéterminé de personnes (4) :

- (3) *On n'a pas le droit de fumer ici. (lā yusmaḥu bi-t-tadhīni ḥunā).*  
 (4) *On ne doit pas parler la bouche pleine. (yaḡibu 'adam at-takallumi wa-l-famu mal'ānun).*

La seconde est de caractère sémantique et correspond à *quelqu'un*, c'est-à-dire *'aḥad* comme dans (5) ; en revanche, si *on* a le sens de *quelqu'un*, il est traduit par un verbe ayant subi une transformation passive et dont le sujet est omis (6) :

- (5) *On vous a téléphoné. ('ittaṣala 'aḥaduhum bika).*  
 (6) *On m'a volé ma calculatrice. (suriqat ḥāsibatī).*

La troisième correspond à *nous* lorsque le contexte est mis en jeu qui reste d'ailleurs une pure interprétation du traducteur.

- (7) *Il faut qu'on se dépêche. (yaḡibu 'an nusri'a).*

Mais nous allons voir dans notre corpus littéraire qu'il existe un nombre beaucoup plus considérable que ces trois traductions.

### 3. Corpus : présentation et aperçu quantitatif

Pour la présente étude, nous nous sommes appuyée sur l'œuvre de Gustave Flaubert, *Madame Bovary* mais où seuls des extraits correspondant à l'intrigue principale ont été traduits. Cette œuvre fait partie d'un vaste corpus bilingue du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup> des chefs-d'œuvre de la langue française. Malgré la présence de cinq autres versions traduites<sup>33</sup>, l'avantage de la version adoptée est d'être disposée en vis-à-vis, ce qui facilite le dépouillement des occurrences de *on* en français et de leurs traductions arabes.

<sup>31</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-arabe/on/27451> (consulté le 5 avril 2017).

<sup>32</sup> Après avoir examiné diachroniquement *on* dans les dictionnaires de la langue française s'étalant du XVI<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine, nous avons trouvé que le XIX<sup>e</sup> siècle représente le mieux la période qui trace l'évolution de *on* quant à l'usage et à la classification grammaticale. De plus, certains grammairiens de l'époque attribuent à *on* un nouveau statut, celui de « pronom personnel indéfini » insistant de fait sur les propriétés sémantiques et syntaxiques que ce pronom partage avec les pronoms indéfinis et personnels. (Dauzat (1948 : 261), Le Bidois (1967) et Grevisse (2011 : 1009).

<sup>33</sup> Dans sa thèse sur *Madame Bovary*, Adulkarym Mahmood (1987 : 8) énumère quatre versions : celle de Mandour en 1960, une seconde traduction sans nom qui date de 1962 ressemble en moitié à la précédente, une troisième de Hafiz en 1970 et une quatrième de Abou Muslih en 1973. Pour notre part, nous avons trouvé une traduction de Akkawi en 2006.

Nous avons relevé dix traductions possibles pour 233 occurrences de *on*. Cela montre la richesse sémantique de ce pronom d'une part et la variété de procédés adoptés par le traducteur d'autre part. Ci-après l'aperçu quantitatif des traductions arabes de *on* dans notre corpus présenté dans le tableau 1.

Nb. d'occurrences	Traduction arabe	Remarques
53	pronom personnel <sup>34</sup> identifié d'après le contexte	Dont 20 par <i>nous</i> (les frontières sont vagues entre <i>nous</i> déterminé et <i>nous</i> indéterminé)
47	syntagme nominal ou syntagme verbal	Il s'agit dans cette catégorie des emplois où <i>on</i> a été traduit selon des procédés de compensation tels que l'ajout (13 occurrences), des substitutions par un syntagme nominal ou un syntagme verbal (34 occurrences)
46	<i>mağhūl</i> (passif)	
20	<i>an-nāsu</i> (les gens)	Ce mot appartient aux noms collectifs <sup>35</sup>
15	<i>maşdar</i> <sup>36</sup>	
13	<i>'al-jamī'u</i> (tous)	Ce mot appartient aux noms-outils <sup>37</sup>
11	<i>'al-mar'u</i> (l'homme)	Dont 3 par un pronom personnel
11	<i>'aḥadun</i> <sup>38</sup> (quelqu'un/personne)	Dont 5 avec la négation
8	<i>mağhūl</i> impersonnel <sup>39</sup>	
8	omission complète	

Tableau 1. – Aperçu quantitatif des traductions arabes de *on* dans *Madame Bovary*

Ces traductions, aussi réussies soient-elles du fait qu'elles tiennent compte de l'hétérogénéité sémantique de *on* et éclairent certaines possibilités de ses emplois en français, restent toutefois déficitaires puisque pour un même type d'emploi de *on* en

<sup>34</sup> « Les pronoms arabes, sans aucune exception, sont indéclinables ; il y en a de particuliers pour les différents genres, nombres et cas. Ils sont ou *isolés* ou *affixes*. On appelle *isolés*, ceux qui forment par eux-mêmes un mot séparé et distinct de tout autre ; et *affixes*, ceux qui s'attachent à la fin d'un autre mot, et qui ne peuvent jamais être employés isolément ». Cependant, pour ces derniers, ils comprennent « outre leur les pronoms affixes proprement dits, certaines terminaisons qui servent à former diverses personnes des verbes, soit au prétérit, soit à l'aoriste : ainsi, dans *katabta* : *tu as écrit*, le *ta* est, (...) un pronom affixe. Ces terminaisons, indiquant toujours le sujet du verbe, représentent constamment un nominatif ; et à raison de cela, les Arabes les appellent *ḍamīr muttaşil marfū'* pronoms affixes au nominatif. » (De Sacy 1986 : 455 ; 462-63)

<sup>35</sup> Ce sont des noms comme *les gens*, *le peuple*, *la foule*. Le nom collectif peut commuter avec le pronom *Ils*.

<sup>36</sup> « Le nom, nommé par les Arabes, *'ism al-fi'l*, *nom de l'action*, *'ism 'al-ḥadaṭ*, *nom d'événement* ou *maşdar principe*, est un nom abstrait qui désigne l'action ou la manière d'être exprimée par le verbe qui lui sert de racine, avec abstraction faite de tout sujet, de tout objet et de toute circonstance de temps passé, présent ou futur. » (De Sacy 1986 : 279-79)

<sup>37</sup> Noms-outils : ce sont des noms qui expriment la partie ou la totalité, comme *tout le monde*, *tous*.

<sup>38</sup> Selon Fleisch, *'aḥad* en tant que masculin singulier s'emploie « dans un sens indéfini, en phrase *négative* ou *interrogative* (...) Les grammairiens arabes ont mis à part ce *'aḥad* dans la négation, à cause de son sens général. » (Fleisch 1961 : 507)

<sup>39</sup> A noter que la distinction entre le *mağhūl* et le *mağhūl* impersonnel est très subtile en arabe et nécessitera un approfondissement qui dépasse le cadre de cette étude.

français, plusieurs traductions existent. Cela montre que non seulement ce pronom est traduisible d'une manière hétérogène selon le contexte mais aussi comme nous allons le démontrer, que pour des critères similaires, des traductions différentes ont été données, amenant le problème plutôt du côté de sa polysémie en français. En revanche, du côté de l'arabe, il est plutôt question de style de traducteur que nous ne sommes pas en mesure de justifier, tant l'usage de *on* en français peut paraître parfois ambigu, surtout lorsqu'il s'agit de le traduire vers une autre langue, il perd beaucoup de ses effets de sens.

Par conséquent et pour mieux comprendre les enjeux liés à la traduction de *on*, il ne faut se contenter ni du contexte dans lequel il figure, ni de la multitude de ses emplois, mais il faut ramener cette diversité discursive à une unité en langue. La psychomécanique du langage paraît offrir un tel cadre. Ainsi, afin de saisir le signifié de puissance de *on* en langue, il faut remonter le cours du temps vers l'idéogénèse de ce pronom et voir comment il est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Nous utilisons pour la clarté de l'argumentation les notions de la psychomécanique du langage telle qu'elles ont été élaborées par Guillaume ainsi que sa dichotomie langue / discours.

#### 4. *On* en langue : Ontogénèse et subduction

Comment expliquer que *on* soit devenu un pronom et *homme* un nom bien que tous deux soient de même origine substantivale ? Guillaume (1992 : 188) aborde ce phénomène en précisant que *hom*, duquel *on* est dérivé, a subi une « dématérialisation incomplète » lors de son ontogénèse, processus de construction du mot dans l'esprit. Il note que le français est passé par deux phases d'évolution : la première est celle du passage du latin en ancien français – où deux cas, le nominatif (cas-sujet) et l'accusatif (cas-régime) desquels provenaient les noms, ont existé. La seconde phase est survenue au-delà du XIV<sup>e</sup> siècle, où il y a eu une synthèse du cas sujet et du cas objet en un cas unique : objet-sujet nommé cas synthétique ou synaptique<sup>40</sup> ; ce cas concerne l'emploi en discours du nom sans préposition.

En principe, le rôle de la préposition consiste à assigner au nom une fonction tout en l'empêchant de porter une fonction unique – le cas unique du français est psychiquement la synapse, où le discours et l'ordre des mots dans la phrase se chargent de le faire. Ce cas synaptique qui a été une innovation du français a conduit à une refonte de tout le système du nom où un rapport entre la psycho-systématique et la psycho-sémiologie s'est institué. Il se crée en psycho-systématique au fond de la pensée, alors qu'en psycho-sémiologie se créent les signes chargés de le porter. Cela dit, le cas synaptique s'est institué sous les cas régime et sujet<sup>41</sup> de l'ancien français desquels il tient son existence

---

<sup>40</sup> « Le cas synaptique ou synthétique, réunit en lui, sans les discriminer en langue, les fonctions de sujet, d'objet et d'attribut. Le cas synthétique qui, en langue, est un cas zéro, nul ou négatif, devient en discours un cas positif, soit sujet, soit objet, soit attribut. Le cas synthétique de langue peut donc se résoudre en discours en *cas analytiques*, positifs et séparés, l'« agent de résolution » étant l'ordre des mots ». (Boone & Joly 2004 : 86).

<sup>41</sup> Cette formation à partir du cas sujet est moins fréquente.

sémiologique. Guillaume (2003 : 60) précise que la combinaison sémiologie / psychisme dominante en français est le cas unique ou synaptique :

Sémiologie : cas régime	Sémiologie : cas sujet
Psychisme : _____ ; ou /	Psychisme : _____
Psychisme : cas synaptique	Psychisme : cas synaptique

Pour la formation des noms, il précise que le cas synaptique s'institue parfois sous le cas régime parfois sous le cas sujet. Il résulte de ce phénomène la création d'un doublet sémantique qui apparaît dans *pasteur* et *pâtre*, qui ont la même origine :

Sémiologie : cas régime	Sémiologie : cas sujet
Psychisme : _____ = <i>pasteur</i> ;	Psychisme : _____ = <i>pâtre</i>
Psychisme : cas synaptique	Psychisme : cas synaptique

Par conséquent et pour former un nom, il faut que le cas synaptique soit le seul à être adopté psychiquement, or ce n'est pas le cas de *on*. En latin, il y avait le nominatif *homo* et l'accusatif *hominem* qui sont devenus en ancien français *hom* et *home*. À leur tour, ces noms ont formé les couples *on* et *homme* en faisant adopter par le premier un cas sujet retenu de son origine et au second le cas innové en français selon les formules données par Guillaume (2003 : 61) :

Sémiologie : cas régime ( <i>home</i> > <i>homme</i> )	
Psychisme : _____	= substantif
Sémiologie : cas sujet ( <i>hom</i> > <i>on</i> )	
Psychisme : cas sujet	= pronom

Ainsi, par l'adoption du cas sujet, *hom* représente un paradoxe dans le système du nom et doit soit disparaître, soit se maintenir à l'écart du système du nom :

---

Or, ayant été nom, que peut-il devenir si ce n'est le souvenir d'un nom, c'est-à-dire un pronom. C'est, de ce fait, ce qui est arrivé au nominatif *hom*. Il a quitté le système du nom et il est devenu le pronom *on* chargé d'exprimer, sous fonction de nominatif seulement, qu'on le remarque bien, l'idée aussi indifférenciée que possible de personne humaine. (Guillaume 1993 : 139).

---

Guillaume signale que tous les noms touchés par ce phénomène de synthèse des deux cas de l'ancien français étaient des noms de personne, ce qui justifie qu'ils soient de genre animé. Or *on* ne fait pas d'exception : il devient un pronom exclusivement sujet – puisqu'il se prive d'autres fonctions d'objet et d'attribut qu'assure le nom – mais conserve l'idée de personne humaine, en l'occurrence de genre animé. Par conséquent, il s'intègre dans la catégorie « très accueillante » des pronoms :

---

Le pronom *on*, c'est *hom*, substantif amené par subduction au-dessous de lui-même, et dématérialisé à proportion. (...) la subduction est un procès psychique dont la langue fait un vaste usage, dans tous les plans, et qui a porté un peu partout des



conséquences d'une extrême diversité. Le sens actuel du pronom *on* est l'une de ces conséquences. (*Ibid.*).

Ce cas analytique, qui prédestine *on* à porter la fonction syntaxique de sujet, le rapproche néanmoins des pronoms « intra-verbaux » existant exclusivement dans le plan verbal en tant que personne-support du verbe. Par conséquent, *on* devient un pronom intra-verbal par son incapacité à devenir substantif et par son impossibilité à quitter le cas analytique sujet, étant soudé au verbe. Guillaume (1973 : 117) confirme l'assimilation du pronom *on* aux pronoms sujets « intra-verbaux » :

On se trouve avec le mot *on*, qui n'est donc pas un substantif, en présence d'un mot qui fonctionnellement – par son aptitude fonctionnelle limitée à la fonction sujet – est assimilable aux pronoms sujets intra-verbaux *je*, *tu*, *il*, desquels il diffère toutefois par l'impersonnalité. De fait, le pronom *on*, de même que les pronoms *je*, *tu*, *il* n'est pas séparable du verbe.

En revanche, une fois devenu pronom, *on* se partage entre deux paradigmes, celui des pronoms « intra-verbaux » ou pronoms personnels en raison de sa fonction syntaxique de sujet d'une part, et celui des pronoms indéfinis à travers la notion de pluralité interne et celles d'indéfinition et d'indétermination d'autre part, d'où sa polysémie.

## 5. La polysémie de *on*

Loin d'obtenir l'unanimité des guillaumiens, ce pronom a fait l'objet de deux classifications où il a été fait usage du TBR. Pour Moignet (1965), *on* appartient au paradigme des pronoms personnels et se trouve plus précisément dans la partie conclusive du système de la personne, tandis que pour Soutet (1989, 2005), il fait partie du paradigme des nominaux indéfinis. Ainsi, *on* correspond ainsi chez Moignet (1956 : 94) à la personne de sémantèse ou la 3<sup>e</sup> personne dont la limite est commencée par le *moi* construit mentalement en éloignement de la personne d'univers ou le *hors-moi*<sup>42</sup> (*il* impersonnel).

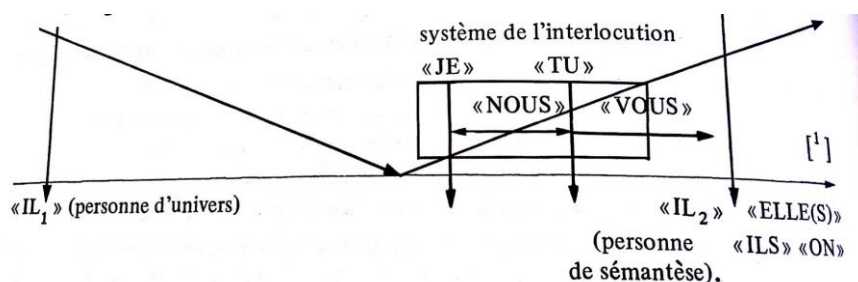


Schéma 1. – Tenseur binaire radical du système de la personne

<sup>42</sup> Chez Guillaume, il y a un lien étroit entre la personne et le temps. Ce lien a comme point de départ le *moi* qui perçoit le temps pour se rendre compte de son moi. Par conséquent, la personne constitue l'expérience que le *moi* a du *moi*, transportée plus ou moins libéralement au *hors-moi*. En fait, ce transport crée l'ordre des personnes : la personne qui ne quitte pas le *moi* est la première, la personne qui se transporte en dehors du *moi* pour créer un deuxième *moi* extérieur est la deuxième, et la personne qui se transporte plus loin en dehors du *moi* pour créer un *moi* lointain est la troisième. Lorsque le *hors-moi* s'oppose au *moi*, le verbe ainsi naît ainsi que l'image-temps.

Cependant, nous remarquons que Moignet n'a pas tenu compte de la catégorie du nombre étroitement liée à celle de la personne. Il a placé sur le même plan une personne singulière de rang unique *je / tu* avec une personne double *nous / vous* où le signe de pluralité pourrait apparaître chez ces derniers. Cela nous amène à distinguer deux *nous* – d'après Pottier (1985 : 190), le premier a le sens de *nous-tous* ou *nous* inclusif, et le second celui de *nous* exclusif : *nous-mêmes*, *nous-seuls*, *nous-autres* et *nous-quatre* – ainsi que deux *vous*. Le premier *vous* pourrait être représenté par le pronom régime de *on* et le second est celui de la 2<sup>e</sup> personne : *toi* ou *toi + lui / eux*.

Pour Soutet (2005 : 27), *on* fait partie des nominaux indéfinis portant le caractère /animé humain/ selon un premier mouvement qui tend vers la négatation ou l'absence de la personne en première tension et un second mouvement de positivation dans la seconde. Ce pronom est placé en début de la première tension sous le signe de pluralité interne liée au contenu sémantique de *on*.

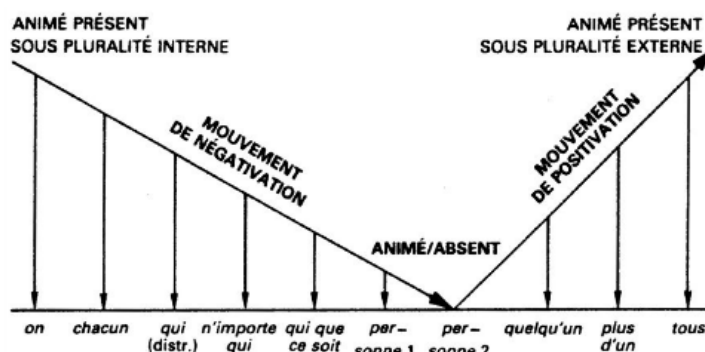


Schéma 2. – Tenseur binaire radical des pronoms nominaux indéfinis

Cependant, nous pouvons remarquer que *on* peut non seulement avoir le sens de *chacun*, *n'importe qui*, *qui que soit*, *quelqu'un*, *tous*, mais aussi celui des pronoms personnels conçus sous le signe de la pluralité externe qui se traduit à travers un accord sémantique au pluriel de l'adjectif ou du participe, comme dans cet exemple où *on* commute avec *nous* :

(8) A nos âges, *on* a besoin d'être soignés. (Soutet 2005 : 28).

De plus, *on* peut avoir le sens de l'animé absent dans un énoncé négatif représenté sur ce schéma par « personne 2 ». En effet, Soutet (2005 : 29) distingue entre « personne 1 » qui apparaît forclusif de négation (*ne... personne* et *personne ne*) et a comme équivalent *nul* (9) en registre élevé, et « personne 2 » dans le sens de l'animé absent (10) :

(9) Que *nul* n'entre ici s'il n'est géomètre !

(10) *Personne* dans les rues, *personne* aux portes de la ville. Soutet (2005 : 29).

Ainsi, comme bilan provisoire de ces deux schémas, nous pouvons retenir d'abord que *on* est bien la 3<sup>e</sup> personne du *hors-moi* face au *moi*. Ensuite, ce pronom renferme l'idée de pluralité interne et il est toujours animé humain. Enfin, il peut avoir la valeur des nominaux indéfinis et plus précisément celle de *n'importe qui* ou de *quelqu'un* ainsi que celle des pronoms personnels. À nouveau, *on* se trouve à mi-chemin entre les pronoms

personnels et indéfinis. Il partage toutefois un certain contenu sémantique avec les pronoms indéfinis : celui d'indéfini et d'indéterminé. Martin (1966 : 11) explique ces deux notions :

---

*Définir*, c'est indiquer les caractères essentiels d'une chose, c'est la saisir dans sa compréhension, dans son essence. *Déterminer*, c'est distinguer un objet, une personne, une espèce parmi d'autres, c'est l'identifier. [...]

Est défini, ce qui est connu dans son essence.

Est déterminé, ce qui est connu dans son identité.

Définir, c'est – en termes élémentaires – « dire ce que c'est » ; déterminer, c'est « dire lequel c'est ».

---

Par conséquent, *n'importe qui* et *quelqu'un* peuvent correspondre à d'éventuelles valeurs de *on*. De *n'importe qui*, *on* obtient l'indétermination et la pluralité interne et désigne un ensemble indéfini de personnes, et de *quelqu'un*, il acquiert une indétermination en plus d'une pluralité externe, les deux lui permettant de désigner un groupe indéterminé quant au nombre et quant à l'identification. Ces deux pronoms peuvent constituer les limites du *hors-moi* de 3<sup>e</sup> personne à travers lesquelles *on* se meut toujours en fonction syntaxique de sujet. Ainsi, après avoir délimité le *hors-moi d'avant* et le *hors-moi d'après*, distincts selon le principe de dissimilitude des isomorphes terminaux<sup>43</sup> du TBR, il nous reste à préciser le point de conversion ou la transition. C'est ici qu'intervient l'approche énonciative de la psychomécanique du langage continuée par Joly en 1980.

## 6. La place de l'énonciateur dans la psychomécanique du langage

Joly (1980) tient compte de la place de l'énonciateur et de l'énonciation au cœur de la psychomécanique du langage de Guillaume. Pour lui, l'énonciateur est présent partout dans l'acte d'énonciation et peut à tout instant intervenir dans son propre dire pour introduire des modalisations en portant son regard sur l'opérativité du dit. Joly décrit les conditions permanentes de cet acte faisant intervenir la langue ou le savoir-dire puissanciel qui est formé de deux composantes : une compétence linguistique et une compétence pragmatique. La première naît du rapport univers / homme tandis que la seconde constitue le résultat de ce petit face à face qu'est le rapport social homme / homme. Dans cette dernière se trouvent les résultats de la relation de l'individu en tant qu'énonciateur à la société globale et à chacun des allocutaires possibles ou membres de la communauté linguistique. La compétence pragmatique est mise à contribution par l'énonciateur<sup>44</sup> afin de construire sa visée d'effet au niveau du savoir-dire effectif, c'est-à-dire en instance de parole. Ainsi, la manière avec laquelle le locuteur opère un choix

---

<sup>43</sup> Ce ne sont que le terme initial et le terme final du mouvement bi-tensif. A savoir que le *hors-moi d'avant* et le *hors-moi d'après* constituant respectivement le début de la première tension et la fin de la seconde doivent être distincts. Voir *infra*, p.15.

<sup>44</sup> Joly ne fait pas de distinction entre énonciateur et locuteur comme le font Ducrot (1989), Nølke (2009) ou Anscombe (2010). En effet, nous adoptons le terme locuteur au sens de responsable de l'emploi de *on* dans un énoncé, ce locuteur qui se sert de *moi représentant le je*, n'a rien à voir avec le locuteur existant dans le monde réel tel que le conçoit Ducrot ou Nølke.

pour s'adresser à son allocutaire en fonction du statut réel ou présumé de l'allocutaire et du cadre énonciatif est inséparable de la visée d'effet. Par conséquent, le locuteur possède un savoir qui lui permet instantanément de mettre sa compétence linguistique au service d'une situation donnée en vue d'un acte d'énonciation spécifique malgré l'infinie variété théorique de situations d'énonciation. C'est ce savoir qui fait partie du savoir-dire puissanciel et constitue la compétence pragmatique.

De ce qui précède, nous pouvons dire que la présence du locuteur sert à marquer cette transition langue-discours d'une part, et ce face-à-face *hors-moi / moi* d'autre part. Cela dit, le pronom *je* qui crée l'intitulation ordinale du système de la personne en s'ajoutant au verbe, constitue la représentation du *moi* du locuteur et devient le point de conversion de cette transition langue / discours.

Enfin, et en vue de représenter ces deux *hors-moi* ainsi que le *moi* leur servant de transition, nous nous référons à Soutet (2005a : 285) qui énonce les trois principes organisateurs du TBR tels qu'ils sont conçus par Guillaume, à savoir 1) le principe d'intégrité, 2) le principe de non-réurrence et 3) le principe de la dissimilitude des isomorphes terminaux ou le terme initial et le terme final dans le mouvement bi-tensif. En d'autres termes, cette double tension devient constituée par une première tension particularisante allant d'un *hors-moi* indéfini vers un *moi* défini et déterminé, et une seconde tension généralisante allant de ce *moi* défini et déterminé vers un *hors-moi* indéterminé. Ce que nous allons élaborer dans le TBR de *on*.

## 7. Tenseur binaire radical du pronom *on* : valeurs, critères et schéma

Tous les éléments se rassemblent pour la composition du TBR de *on* où le signifié en langue est régi par ce double mouvement ayant comme limites les isomorphes terminaux représentés par l'indétermination de « n'importe qui » et l'indétermination de « quelqu'un » ainsi que le point de conversion représenté par le *moi* du locuteur ou « je ». Dans la première tension de l'indétermination à valeur de N'importe qui 'NQ', *on* peut être paraphrasable par « n'importe quelle personne ». Ici encore, la possibilité d'inclure le *moi* du locuteur est toujours présente, ce qui justifie une éventuelle équivalence entre *on* et nous qualifiée de « nous 1 »<sup>45</sup> ayant le sens de *nous-tous* inclusif.

(11) *On* est prié de sonner en entrant. (Blanche-Benveniste 2003 : 45)

(12) *On* a du pain pour *nos* vieux jours. (Brunot 1936 : 277).

Une possible équivalence existe avec la valeur de 'vous'1, puisque pour cette valeur comme pour celle de 'nous'1, *nous* et *vous* constituent les pronoms régimes de *on*. Dans d'autres énoncés, les possessifs *notre* ou *votre* peuvent constituer des indices de cette équivalence, où il suffit dans un contexte indéfini de remplacer *notre* par *votre* pour l'obtenir.

---

<sup>45</sup> Nous précisons que 'nous'1 et 'vous'1 ainsi que 'nous'2 et 'vous'2 ne se distinguent pas sémiologiquement en français et c'est la raison pour laquelle nous avons inséré cet indice. A noter que *on* possède la valeur de 'nous' ou de 'vous' ainsi que d'autres valeurs exposées au fur et à mesure, ce qui justifie la présence de ces signes ' ' autour des pronoms sur le TBR.

- (13) *On* a beau prévoir tous les événements, celui qui *vous* arrive est toujours le seul auquel on n'avait pas songé. (Spitzer 1940 : 325)

Éventuellement, au cours de cette tension, *on* peut avoir la valeur de 'chacun' avec la présence d'un pronom de 3<sup>e</sup> personne *soi*.

- (14) *On* a souvent besoin d'un plus petit que *soi*. (La Fontaine)

A noter que la présence des verbes comme *vouloir*, *pouvoir*, *devoir*, en plus des verbes *avoir* et *être*, ainsi que le conditionnel ou le subjonctif imparfait caractérisent cette tension.

- (15) *On dirait* un rat. (Leeman 1991 : 106) ; *on aurait dit*, *on eût dit*, ...  
 (16) Peut-*on* faire bonne mine à ces gens qui *vous* insultent ? (Weerenbeck 1943 : 13)

La présence de *on* avec les verbes de perception tels *distinguer*, *voir*, *entendre*, etc., ainsi qu'avec les verbes pronominaux à sens passif, constitue un cas délicat de la diathèse verbale que nous n'avons pas pu aborder dans cette étude, mais où *on* pourrait constituer un cas limite de la valeur de 'NQ', comme dans :

- (17) Ces choses *se disent* ; ces choses *sont dites* ou *on* les dit. (Guillaume 1971 : 187)

Le point de conversion constitue le *moi* du locuteur où *on* a la valeur de 'je', pour deux raisons : d'abord c'est la représentation du *moi* du locuteur en face d'un *hors-moi* d'avant et d'un *hors-moi* d'après. Ensuite c'est le *moi* ou *je* en tant que pronom intra-verbal ou personne-support qui représente avec le verbe l'image-temps ou la chronogénèse, et le système ordinal de la personne qui commence avec la première personne représentée par *je*.

- (18) *On* démontrera plus loin que... (Pinchon 1973 : 44)

Cela peut donner à *on* la valeur de 'nous'2 lorsque *moi* fait partie de la composition interne de *on*, surtout en présence d'un pronom de 3<sup>e</sup> personne à côté de *on* selon le principe de la règle de Blanche-Benveniste<sup>46</sup> ou même celle de 'nous'1 quand il a le sens de *nous-tous*.

Dans la seconde tension et par un début d'éloignement du *moi*, les valeurs de 'nous'2 et de 'vous'2 peuvent apparaître. Elles correspondent à des personnes précises d'après le contexte.

- (19) *On* viendra, mon frère et moi. (Oukada 1982 : 97)  
 (20) *On* s'est encore disputés, tous les deux ? (Rey-Debove 2001 : 282)

Lorsque le degré d'exclusion du *moi* augmente, *on* possède la valeur d'un pronom de 3<sup>e</sup> personne 'PP3' ou emploi anaphorique comme *il(s)*, *elle(s)*.

---

<sup>46</sup> Voir *supra*, p. 3-4.

(21) *On s'est bien couvertes pour sortir ?* (Lagane 1963 : 40)

Par une augmentation de l'indétermination, *on* possède la valeur soit de 'QQN', soit de 'Ils'<sup>47</sup> soit de 'Tous', surtout lorsque la pluralité est en jeu.

(22) *On frappe à la porte.* (Rey-Debove 2001 : 281)

(23) *Vous avez écrit au ministère. Qu'est-ce qu'on vous a répondu ?* (Cressot 1943 : 260)

(24) *A Sparte, on élevait durement les enfants.* (Lagane 1963 : 40)

Nous tenons à préciser que 'Ils' commute avec *les gens* et est considéré comme une collectivité alors que 'Tous' commute avec *tout le monde* considéré comme une totalité. La différence entre ces deux tiers est de nature qualitative. Enfin, en présence de la négation, *on* peut avoir soit la valeur de 'personne'1 ou l'opposé de 'NQ', soit celle de 'personne'2 ou l'opposé de 'QQN', c'est la raison pour laquelle *on* doit être répété à chaque fois qu'il est devant un verbe contrairement aux autres pronoms personnels.

(25) *On ne loue d'ordinaire que pour être loué.* (Maxime 146)

(26) *Je le lui ai dit vingt fois, mais on n'écoute rien.* (Cressot 1943 : 260)

En fin de compte, nous parvenons au TBR de *on* où le signifié de puissance est marqué par deux *hors-moi* : 'Personne'1 (opposé de NQ), 'Personne'2 (opposé de QQN), et un seuil constitué par 'je'. Les signifiés d'effet ou les autres valeurs se répartissent de part et d'autre de ces deux tensions.

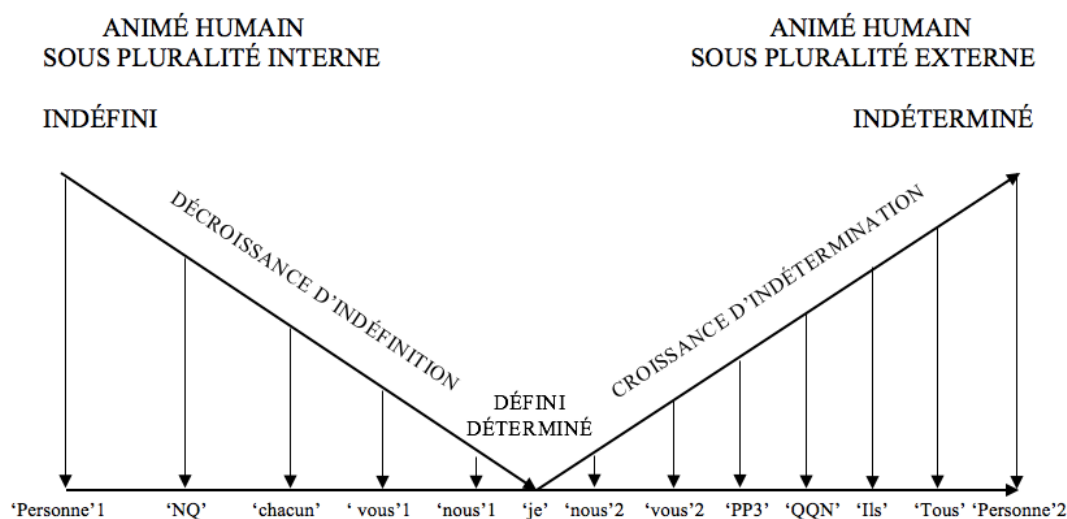


Schéma 3. – Tenseur binaire radical du pronom *on*

Avec cette nouvelle lecture de *on* à la lumière de la psychomécanique énonciative, nous pouvons mieux rendre compte de la traduction arabe de *on*.

<sup>47</sup> En fait, ce *Ils* n'a pas de référence précise. Selon Brunot (1936 : 276) : « Par ce mot vague *ils*, le peuple désigne souvent l'autorité, les gens qui gouvernent : Ils ont encore augmenté le tabac ! ».

## 8. Application au corpus et typologie de correspondants arabes de *on*

Selon les critères établis, nous procédons à une comparaison entre la valeur obtenue et la traduction arabe. Nous avons exposé les exemples selon l'ordre d'apparition sur le TBR. Chaque exemple est suivi du numéro de la page de notre version bilingue, la partie traduite est en italique suivie d'une glose. Une nouvelle traduction est proposée au cas où la traduction préexistante<sup>48</sup> ne correspondrait pas à la valeur indiquée en français.

### 8.1 La première tension : indéfinition et pluralité interne

(27) *On* = 'Personne' 1 : - Comment voulais-tu que je vécusse sans toi ? *On ne peut pas se déshabituer du bonheur ! J'étais désespérée ! J'ai cru mourir ! Je te contera tout cela, tu verras. Et toi... tu m'as fuie ! ....* (MB, p. 409).

'nna	l-mar'-a	lā	yastafī'u	'an	yansā	as-sa'ādat-a
PART <sup>49</sup>	DEF-homme-ACC	NEG	pouvoir.PRS.3SG.M	que	oublier.PRS.3SG.M	DEF-bonheur-ACC
allattī	ta'awada-hā					
celle	s'habituer.PST.3.SG.M-3SG.F					

Dans cet exemple, Emma s'adresse directement à Rodolphe en utilisant les pronoms de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>e</sup> personne. L'apparition de *on* rompt cette homogénéité et donne à la phrase une portée générale, avec le présent de l'indicatif. Le traducteur, conscient de cet effet, a choisi le terme générique 'al-mar'u sans tenir compte de la phrase négative en arabe. Or pour nous, la traduction convenable serait : *lā'ahad* qui serait plus littéraire et qui préserve l'ambiguïté de *on*.

(28) *On* = 'NQ' : En face montait un escalier droit, et à gauche une galerie donnant sur le jardin conduisait à la salle de billard dont on entendait, dès la porte, caramboler les boules d'ivoire. (MB, p. 97/99)

ḥaytu	yusma'u	min	'indi	l-bāb-i
où	entendre.PRS.PASS.3SG.M	de	chez	DEF-porte-GEN

Dans cet exemple, *on* figure avec un verbe de perception et peut véhiculer un certain point de vue (PDV), mais nous ne faisons pas usage de cette notion polyphonique qui dépasse le cadre de cette étude. Or, dans ce cas, la traduction par le passif est possible puisque ce verbe peut être pronominalisable et possède le même effet en arabe bien qu'il s'agisse en français de la valeur de 'NQ'.

<sup>48</sup> Nous voulons attirer l'attention sur le fait que la traduction de *on* dans ce roman est considérée comme relativement adéquate, ce qui n'est pas le cas dans d'autres œuvres consultées qui font partie de notre corpus où la traduction était plus libre et beaucoup d'omissions ont été effectuées.

<sup>49</sup> Selon Blachère, quand cette particule est en attaque de phrase, « la valeur en est nettement affective : elle souligne le ton solennel du discours, accompagne le geste » (Blachère & Gaudefroy-Demombynes 2004 : 380).

- (29) *On* = ‘chacun’ : - Oh ! Reprit-il en riant d'un air bonhomme, *on met tout ce que l'on veut sur les factures*. Est-ce que je ne connais pas les ménages ? (MB, p. 357).

nastaṭī‘u            ‘an    naktuba        mā        nurīdu            fi-l-fātūrat-i  
 pouvoir.PRS.1PL    que    écrire.PRS.1PL    ce que    vouloir.PRS.1PL    dans-DEF-facture-GEN

Dans un dialogue rapporté en style direct, Lheureux, le marchand de tissus, s’adresse à Emma en utilisant *on* dans une phrase à sens général. Le parallélisme de structure syntaxique de la phrase confirme la valeur de ‘chacun’. La traduction par *nous* ici est correcte car il peut s’agir d’une possible commutation avec la valeur de ‘nous’1 ou avec celle de ‘vous’1, faute de distinction sémiologique entre ces deux pronoms dans un sens indéfini et dans les deux langues. Cependant, la traduction la plus adéquate est : *kul ‘aḥadin...*

- (30) *On* = ‘vous’1 : Les pattes rouges des homards dépassaient les plats ; de gros fruits dans des corbeilles à jour s’étageaient sur la mousse ; les cailles avaient leurs plumes, des fumées montaient ; et, en bas de soie, en culotte courte, en cravate blanche, en jabot, grave comme un juge, le maître d’hôtel, passant entre les épaules des convives les plats tout découpés, faisait d’un coup de sa cuiller sauter *pour vous le morceau qu’on choisissait*. (MB, p. 103).

yaḥtāru-hā            kull-un        mina        al-mad‘ūww-īn  
 choisir.PRS.3SG.M-3SG.F    chacun-NOM    de        DEF-invités-GEN

Il s’agit d’un passage descriptif où le pronom *vous* apparaît en position de régime de *on*. Cela correspond à la valeur de ‘vous’1 ou même de ‘nous’1. Le traducteur a fait usage d’une interprétation du contexte en choisissant cette construction : *chacun des invités*, qui ne figure pas d’ailleurs dans le texte français mais qui correspond bien à la valeur de *on*.

- (31) *On* = ‘nous’1 : Ce qu’il y a de plus lamentable, n'est-ce pas, c'est de traîner, comme moi, une existence inutile ? Si nos douleurs pouvaient servir à quelqu'un, *on se consolerait dans la pensée du sacrifice !* (MB, p. 323)

la        waḡad-nā        fī        at-taḍḥīyat-i        ‘azā’-ān        la-nā  
 PART    trouver.PST.1PL    dans    DEF-sacrifice-GEN    consolation-ACC    pour-nous

Dans cet exemple, Emma s’adresse à Léon et *on* apparaît suivi de *nos*. Cela crée une certaine équivalence entre *on* et *nous*, et la traduction le montre bien. Le conditionnel contribue à créer cette indéfinition donnant à *on* la valeur de *nous-tous* et non pas celle des personnes précises dans la situation d’énonciation.



## 8.2 La seconde tension : indétermination et pluralité externe

- (32) *On* = ‘je’ / ‘nous’2 : Ma femme ne s'en occupe guère, dit Charles ; elle aime mieux, *quoiqu'on lui recommande l'exercice*, toujours rester dans sa chambre, à lire. (MB, p. 145).

‘alā r-ruġm-i min an-nuṣḥ-i la-hā bi-l-ḥarakat-i  
malgré du DEF-conseil-GEN pour-elle dans-DEF-mouvement-GEN

Ici, Charles parle d’Emma en sa présence tout en s’adressant aux personnes présentes et en la nommant « ma femme », ce qui montre que *on* ne renvoie qu’à la personne qui parle. Il s’agit ainsi de *on* à valeur de ‘nous’2 selon la répartition de Pottier (1985 : 190) identifié par *nous-mêmes* (moi). Le traducteur a préféré une parfaite neutralité en adoptant le *masdar* où une autre partie de discours remplace *on* et son verbe au lieu de traduire par *nous* ou *je*.

- (33) *On* = ‘vous’2 : Emma prit sa main pour la baiser ; elle se débattait. -Assez ! *Qu'on l'emmène !* S'écria Charles, qui sanglotait dans l'alcôve. (MB, p. 427).

‘aḥriġū-hā  
faire\_sortir.IMP.2PL-elle

Nous avons remarqué que la valeur de ‘vous’2 était peu fréquente dans le corpus, d’où notre hésitation entre cette valeur et celle de ‘QQN’. En revanche, nous pourrions la considérer comme équivalente à ‘vous’2 puisque Charles interpelle directement la personne devant lui, ce qui a été bien saisi par le traducteur en optant pour l’impératif.

- (34) *On* = ‘PP3’ : Lorsqu’il s’aperçut donc que Charles avait les pommettes rouges près de sa fille, ce qui signifiait qu’un de ces jours *on la lui demanderait en mariage*, il rumina d’avance toute l’affaire. (MB, p. 49)

sawfa yaṭlubu-hā li z-zawāġ-i  
FUT demander.PRS.3SG.M-elle pour DEF-mariage-GEN

Dans cet exemple, plusieurs personnes apparaissent : le premier « il » et « lui » qui renvoient au père Rouault, sa fille et « la » à Emma, il ne reste que *on* pour agir en pronom anaphorique de 3<sup>e</sup> personne pour renvoyer à Charles. En effet, la présence de *on* 3<sup>e</sup> personne présente un alternatif précieux aux 3<sup>e</sup> personnes représentées par il(s) et elle(s). La traduction par la 3<sup>e</sup> personne au masculin singulier assure bien cette valeur.

- (35) *On* = ‘QQN’ : Et puis, quelle raison donnerait-il dans les visites, *quand on l'interrogerait ?* (MB, p. 249).

‘idā mā sa’ala-hu ‘aḥad-un  
si NEG demander.PST.1SG.M-lui quelqu’un-NOM

Il s’agit dans cet exemple d’un monologue intérieur prononcé par Charles et rapporté en style indirect libre où l’emploi de conditionnel et de *quand* à valeur hypothétique contribuent à donner à *on* cette valeur indéterminée représentée par ‘QQN’. Cet emploi constitue la forme canonique de *on* à valeur de ‘QQN’ complètement inconnue et par conséquent indéterminée, traduit ainsi en arabe.

- (36) *On* = ‘Ils’ : - Ah ! vous trouverez bien des préjugés à combattre, monsieur Bovary ; bien des entêtements de la routine, où se heurteront quotidiennement tous les efforts de votre science ; *car on a recours encore aux neuvaines*, aux reliques, au curé, plutôt que de venir naturellement chez le médecin ou chez le pharmacien. (*MB*, p. 137).

ḍalika    ’anna    an-nās-a    talǧa’u  
 cela      que      DEF-gens-ACC    avoir\_recours.PRS.3SG.F

Dans cet exemple, Homais s’adresse à Charles en utilisant *vous*. En vue de renforcer son argumentation, il utilise le pluriel et le pronom *on* au présent, cela donne à *on* la valeur de ‘Ils’ ou *les gens*, selon le TBR, corroborée par une présence d’indication temporelle qui montre qu’il s’agit d’une collectivité ou d’un groupe de personnes indéterminées. Le traducteur a introduit un nom collectif en arabe : *an-nāsu*, ce qui paraît tout à fait concordant avec la valeur de *on* en français.

- (37) *On* = ‘Tous’ : Un soir, en rentrant, Léon trouva dans sa chambre un tapis de velours et de laine avec des feuillages sur fond pâle, il appela madame Homais, M. Homais, Justin, les enfants, la cuisinière, il en parla à son patron, tout le monde désira connaître ce tapis ; pourquoi la femme du médecin faisait-elle au clerc des générosités ? Cela parut drôle, *et l’on pensa définitivement* qu’elle devait être sa bonne amie. (*MB*, p. 167).

mimmā    dafa’a                    al-ǧamī’-a    ’ilā    al-i’tiqād-i  
 ce qui      pousser.PST.3SG.M    DEF-tous-ACC    à      DEF-croyance-GEN

Dans cet exemple, la présence de « tout le monde » précédant l’emploi de *on* avec le verbe « penser » fait commuter ce dernier avec la valeur de ‘Tous’. *On* a été traduit par *tout le monde* et cette valeur de totalité est bien représentée ici.

- (38) *On* = ‘Personne’<sup>2</sup> : Quand son père la retira de pension, *on ne fut point fâché de la voir partir*. La supérieure trouvait même qu’elle était devenue, dans les derniers temps, peu révérencieuse envers la communauté. (*MB*, p. 81)

lam    yanza’iǧ                    ’aḥad-un    li-ḍaḥāb-i-ḥā  
 NEG    se\_déranger.PRS.3SG.M    quelqu’un-NOM    pour-départ-GEN-son

Ici, nous pouvons penser à une éventuelle correspondance entre *on* et « la supérieure » ou même « la communauté », faisant de lui un pronom à valeur de ‘PP3’. *On* devient paraphrasable par *tout le monde* mais en contexte négatif, il correspond à ‘QQN’ traduit ainsi en arabe.

Une fois que ces valeurs discursives ont été identifiées en français, la traduction arabe de *on* devient plus cohérente.

Valeur de <i>on</i> en français	Traduction arabe
<b>P1 (1) ; P2 (13)</b>	lā 'aḥada
<b>NQ (2)</b>	<i>on</i> + v. dire : qad nastati'ū al-qawla ; qad yuqālu; min-al-mumkini al-qawlu
	<i>on</i> + vdp : maṣdar ; maḡhūl
<b>CH (3) ; V1 (4) ; N1 (5) ; N2 (7)</b>	kullu 'aḥadin; kullu 'mri'in ; pronom de personne 4 affixe au verbe ou isolé
<b>Je (6)</b>	pronom de 1 <sup>re</sup> personne affixe au verbe ou isolé
<b>V1 (4) ; V2 (8)</b>	pronom de 2 <sup>e</sup> personne affixe au verbe ou isolé
<b>PP3 (9)</b>	pronom de 3 <sup>e</sup> personne affixe au verbe ou isolé
<b>QQN (10)</b>	al-mar'u ; 'aḥaduhum ; maḡhūl ; participe passé adjectivé
<b>Ils (11)</b>	an-nāsu ; maḡhūl ; pronom de 3 <sup>e</sup> personne affixe au verbe ou isolé
<b>Tous (12)</b>	al-ḡami'ū, al-kullu

Tableau 2. – Typologie des traductions arabes de *on*

## Conclusion

Notre objectif consistait à expliquer la polysémie du pronom français *on* en vue de le mieux traduire en arabe. La psychomécanique énonciative nous a offert le modèle interprétatif le plus convenable. Pour ce faire, nous avons remonté le fil du temps à l'ontogénèse de *on* afin de comprendre comment il est devenu un pronom malgré son origine substantivale. Nous avons pu identifier la subduction subie par le nominatif *hom* ayant conduit à *on*, qui, par le fait de devenir pronom, a aussi subi une réduction de ses fonctions et l'a obligé par conséquent à porter la seule fonction syntaxique de sujet tout en conservant sa sémantique d'origine. Par conséquent, cette subduction est la responsable de sa polysémie et *on* se partage alors entre deux paradigmes : celui des pronoms « intra-verbaux » ou personnels et celui des pronoms indéfinis. Cela lui a donné la possibilité de porter les signes de pluralité interne et externe d'un côté, d'indéfinition et d'indétermination de l'autre. Toutes ces composantes constituent le signifié de puissance de *on* en langue. Ce dernier, régi par un mouvement de double tension illustré par le tenseur binaire radical (TBR), a généré les signifiés d'effet ou valeurs en discours de *on*. Dans la première tension, nous avons montré comment cette indéfinition représentée par « N'importe qui » (NQ) a doté *on* de plusieurs valeurs : 'Personne'1, 'NQ', 'chacun', 'vous'1 et 'nous'1 qui relèvent d'une pluralité interne. Dans la seconde tension, l'indétermination représentée par « Quelqu'un » (QQN) a donné des valeurs regroupées sous le signe de la pluralité externe : 'nous'2, 'vous'2, 'PP3' (pronom de 3<sup>e</sup> personne), 'QQN', 'Ils', 'Tous' et 'Personne'2. Le point de conversion de cette double tension est le *moi* du locuteur représenté par le pronom 'je'.

Une fois que cette distinction a été établie en français, nous avons pu comparer les traductions préexistantes avec les nouvelles valeurs de *on* en vue d'introduire plus d'homogénéité dans sa traduction arabe. Enfin, nous avons proposé une typologie de

traductions arabes offrant ainsi au traducteur plus de possibilités tout en respectant les constructions syntaxiques de la langue arabe.

**Liste des abréviations :** ACC accusatif, DEF défini, F féminin, FUT (particule de) futur, GEN génitif, IMP impératif, M masculin, NEG négation, NOM nominatif, PART particule, PRS présent, PST passé, PL pluriel, SG singulier.

### **Corpus**

Flaubert (Gustave), *Madame Bovary*, (extraits) traduit par Ziad Chamma, revu et introduit par Bassam Baraké. 2009. Beyrouth : éditions Dar Al-Bihar.

## Références bibliographiques

- Anscombre, Jean-Claude. 2010. Autour d'une définition linguistique des notions de voix collective et de ON-locuteur. *La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*. Metz : Université Paul Verlaine. 39–64.
- Atlani, Françoise. 1984. On l'illusionniste. *La langue au ras du texte*. 13–29.
- Blachère, Régis & Maurice Gaudefroy-Demombynes. 2004. *Grammaire de l'arabe classique : morphologie et syntaxe*. 5ème éd. Paris : Maisonneuve-Larose.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2003. Le double jeu du pronom on. *Champs linguistiques*. 41–56.
- Boone, Annie & André Joly. 2004. *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*. 2e éd. rev., et augm. par André Joly. (Sémantiques). Paris Budapest Torino : l'Harmattan.
- Brunot, Ferdinand. 1936. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français (3e édition revue)*, Masson (Paris).
- Cellard, Jacques. 1979. *La vie du langage : chroniques 1971 - 1975* Le Monde. Le Robert.
- Cressot, Marcel. 1943. Transposition de personne et impersonnalisation. *Le français moderne*. 255–262.
- Cressot, Marcel & Laurence James. 1996. *Le style et ses techniques : précis d'analyse stylistique*. 14e éd. mise à jour. Paris : Presses universitaires de France.
- Csécsey, Madeleine. 1968. Personnes et nombre dans les formes orales du verbe. *Le Français dans le monde* (56). 31–35.
- Dauzat, Albert. 1948. *Grammaire raisonnée de la langue française, par Albert Dauzat, ... 2e édition...* Lyon, I.A.C.
- Ducrot, Oswald. 1989. *Le dire et le dit*. 1 vols. (Propositions). Paris : Éd. de Minuit.
- Fleisch, Henri. 1961. *Henri Fleisch. Traité de philologie arabe..., 1 : Préliminaires, phonétique, morphologie nominale*. Impr. catholique.
- Fløttum, Kjersti, Kerstin Jonasson & Coco Norén. 2007. *On : pronom à facettes*. 1 vols. (Champs linguistiques). Bruxelles [Paris] : De Boeck-Duculot.
- Grevisse, Maurice. 2011. *Le bon usage : grammaire française 75 ans*. 15e éd. 1 vols. Bruxelles [Paris] : De Boeck-Duculot.
- Guillaume, Gustave. 1971. *Leçons de linguistique 1948-1948, série B, "Psychosystématique du Langage. Principes, méthode et applications I."* (Ed.) Roch Valin. Vol. 2. Paris : Klincksieck.
- Guillaume, Gustave. 1973. *Leçons de linguistique 1948-1949, série C, "Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV)."* (Ed.) Christel Veyrat & Roch Valin. Vol. 3. Paris : C. Klincksieck.
- Guillaume, Gustave. 1992. *Leçons de linguistique 1944-1945, série AB, "Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (III) et "Sémantèmes, morphèmes et*

- systèmes.*” (Ed.) Jean-Claude Guillaumondéguy & Joseph Pattee. Vol. 11. Laval Lille : les Presses de l’Université Laval Presses universitaires de Lille.
- Guillaume, Gustave. 1993. *Leçons de linguistique, 1938-1939.* (Ed.) Annette Vassant & Hervé Curat. Vol. 12. Lille Laval : Presses universitaires de Lille les Presses de l’Université Laval.
- Guillaume, Gustave. 2003. *Prolégomènes à la linguistique structurale, I dans la nouvelle série “Essais et mémoires de Gustave Guillaume.”* (Ed.) Roch Valin. Québec : Presses de l’Université Laval.
- Joly, André & Daniel Roulland. 1980. *Pour une approche psychomécanique de l’énonciation.* Université de Lille III, Groupe de recherches en psychomécanique.
- Lagane, René. 1963. On pronom indéfini ou pronom personnel ? *Le français dans le monde* 21. 39–40.
- Le Bidois, Robert & Georges Le Bidois. 1967. *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques, par Georges Le Bidois, ... Robert Le Bidois, ... 2e édition, revue.* 2 vols. Paris : A. Picard.
- Leeman, Danielle. 1991. On thème. *Linguisticae Investigationes* 15 (1). 101–113.
- Adulkarym Mahmood, May. 1987. *Madame Bovary entre son créateur et un traducteur arabe : Mohammad Mandour.* Paris 4.
- Martin, Robert. 1966. *Le mot “rien” et ses concurrents en français : (du XIVe siècle à l’époque contemporaine...).* (Ed.) Centre de philologie et de littératures romanes. (Bibliothèque française et romane 12). Paris : C. Klincksieck.
- Moignet, Gérard. 1965. *Le pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique...* (Bibliothèque française et romane 9). Paris : C. Klincksieck.
- Nølke, Henning. 2009. La polyphonie de la ScaPoLine 2008. *La polyphonie : outil heuristique linguistique, littéraire et culturel* 3. 11.
- Oukada, Larbi. 1982. On ’on’+ The Syntactic And Semantic Properties Of The French Pronoun ’ON’. *French Review* 56 (1). 93–105.
- Pinchon, Jacqueline. 1973. Les emplois de On. *Le français dans le monde* (94). 42–44.
- Pottier, Bernard. 1985. *Linguistique générale : théorie et description.* [Nouv. éd. (Initiation à la linguistique 3). Paris : Klincksieck.
- Rey-Debove, J. 2001. De on à je vers le nom propre : des pronoms personnels en français. *Bogaards, P., Rooryck, J. et Smith, PJ (éds), Quitte ou double sens. Articles sur l’ambiguïté offerts à Ronald Landheer, Amsterdam : Rodopi.* 279–304.
- Silvestre de Sacy, Antoine-Isaac. 1986. *Grammaire arabe : à l’usage des élèves de l’École spéciale des langues orientales vivantes.* 2 vols. Paris : Institut du monde arabe.
- Soutet, Olivier. 2005. *La syntaxe du français.* 4e éd. mise à jour. 1 vols. (Que sais-je ? 984). Paris : Presses universitaires de France. Spitzer, Leo. 1940. Vous et nous régimes atones de « on ». *Le Français Moderne* 8. 323–343.

- Soutet, Olivier. 2005a. Structure bitensive de l'idéogénèse de que : soubassements théoriques et implications sémantico-syntaxiques. *Cahiers de linguistique analogique* 2. 277–296.
- Soutet, Olivier. 2005b. Peut-on représenter la chronogénèse sur le tenseur binaire radical ? *Langue française* (3). 19–39.
- Spitzer, Leo. 1940. Vous et nous régimes atones de « on ». *Le Français Moderne* 8. 323–343.
- Weerenbeck, Bernard Herman Jozeph. 1943. *Le Pronom "on" en français et en provençal, par BHJ Weerenbeck...* Noord-Hollandsche uitgeverij.